

LA COULEUR LOCALE DU FRANÇAIS L2 DES ANGLLO-MONTRÉALAIS ¹

Hélène BLONDEAU ² (Université d'Ottawa)
Naomi NAGY (University of New Hampshire)
Gillian SANKOFF (University of Pennsylvania)
Pierrette THIBAUT (Université de Montréal)

RÉSUMÉ

Les travaux rapportés ici portent sur le français parlé par des Anglo-montréalais scolarisés après la mise sur pied de classes d'immersion et socialisés dans un Québec officiellement francophone. Nous cherchons principalement à découvrir dans quelle mesure la compétence en L2 (grammaire, maîtrise de la variété locale, contrôle de la variation socio-stylistique) est tributaire de contacts soutenus avec des francophones et de l'environnement général, y compris l'apprentissage en contexte scolaire. Nous analysons aussi la perception de ce français L2 par des jeunes Franco-montréalais.

Mots clefs : langue seconde, français, contact, variation, attitudes.

-
1. Nous remercions les évaluateurs de cet article pour la qualité et la pertinence de leurs commentaires.
 2. Département de linguistique, Université d'Ottawa, 70 Laurier Est C.P. 450, succ. A Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada. Courriel : hblondea@uottawa.ca

1. Introduction

Jusqu'aux travaux entrepris par notre équipe en 1993³, le contact entre le français et l'anglais au Québec avait surtout été considéré du point de vue des interférences de l'anglais dans le français local. L'acquisition et la maîtrise du français chez les anglophones avaient principalement retenu l'attention des spécialistes de l'acquisition des langues secondes et des pédagogues, étant donné l'impact qu'avaient eu les programmes d'immersion en français au Canada et à l'échelle internationale.

Adoptant une perspective sociolinguistique, nous voulions analyser les productions en français de jeunes adultes anglophones de Montréal, en tentant d'identifier les facteurs sociolinguistiques qui rendaient le mieux compte de leur compétence en langue seconde. En particulier, nous nous intéressions aux trajectoires personnelles extérieures ou parallèles au contexte scolaire, de façon à évaluer l'effet des interactions avec des francophones sur les variations observées dans leur parler. Nous disposions d'une importante banque d'études variationnistes effectuées chez les francophones à des fins de comparaison.

Cet article a pour objectif de présenter un ensemble de recherches sur le français des Anglo-montréalais. Nous nous concentrerons sur les caractéristiques de leur français oral qui ont une relation étroite avec le français de la communauté francophone qui les entoure (la bibliographie contient des références à tous nos travaux.) Pour chaque étude, un sous-échantillon de locuteurs a été choisi en fonction de caractéristiques sociales jugées pertinentes pour l'interprétation des données analysées.

Les vingt-deux locuteurs présentés dans le Tableau 1 (page 77) ont été retenus pour la presque totalité des études. Plus ou moins semblables en termes d'âge et de milieu social d'origine, ces jeunes anglo-montréalais des deux sexes se distinguent nettement quant au contexte dans lequel ils ont appris le français et quant au degré de contact qu'ils ont eu avec des francophones au cours de leur vie. En outre, leur compétence en français est fort diverse.

3. Pierrette Thibault et Gillian Sankoff ont bénéficié d'une subvention triennale du CRSH (1993-1996) à laquelle leurs deux co-auteurs ont été associées alors qu'elles étaient étudiantes de doctorat. Le présent compte-rendu des recherches effectuées est largement redevable à l'initiative d'Hélène Blondeau qui en a structuré le plan et organisé le contenu. Ses co-auteurs lui en sont reconnaissantes.

Dans nos articles et communications, nous avons tenté de rendre compte des différences inter-individuelles en évaluant l'impact du type d'apprentissage du français et de l'intensité des contacts avec des francophones sur l'emploi des variantes. Pour y parvenir, nous avons construit deux échelles comportant des cotes individuelles pour chaque dimension. Les cotes figurent au Tableau 1 et l'explication de la constitution des échelles se trouve en 3.1.

Dans cette synthèse, nous avons choisi de regrouper les locuteurs selon leur compétence effective, évaluée en fonction de trois indicateurs (cf. 3.2), de manière à commenter les résultats de nos études en tenant compte de ces regroupements. Nous tenterons de répondre à quelques questions telles que :

– la maîtrise des variantes locales du français est-elle directement tributaire de contacts soutenus avec des francophones ou relève-t-elle plutôt de l'environnement général, y compris l'apprentissage en contexte scolaire ?

– les variations exclusivement associées à l'oral se retrouvent-elles autant chez ceux qui ont eu des contacts limités avec des francophones que chez les autres ?

– étant donné que la plupart des locuteurs de notre échantillon sont issus de la classe moyenne, comment se comporteront-ils par rapport à des variations faisant l'objet d'une hiérarchisation sociale marquée chez les francophones ?

Après avoir discuté des résultats d'une série d'analyses de variations chez ces locuteurs du français langue seconde, nous nous intéressons aux réactions des Franco-montréalais à leur parler (section 5).

2. Cadre général de la recherche sur les Anglo-montréalais

La recherche visait des jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans, et ce pour plusieurs raisons. Ces jeunes faisaient partie de la première génération de jeunes adultes sur laquelle s'étaient appliquées les lois linguistiques accordant à la langue française une plus grande place dans la vie publique et sur le marché du travail. Le français revêtait pour eux de ce fait une importance que n'avait pas connue de leurs parents⁴. De plus, cette première génération

4. Aussi connue sous le nom de *Charte de la langue française*, la Loi 101, adoptée en 1977, constitue un repère important dans la législation linguistique québécoise. Restreignant l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants dont l'un des parents a reçu son enseignement primaire en anglais au Québec, elle

d'anglophones avait été susceptible de fréquenter les classes d'« immersion » offertes depuis 1965 dans les écoles anglophones montréalaises.

Le recrutement des participants, échelonné sur deux années, s'est effectué dans un premier temps via des petites annonces placées dans des hebdomadaires culturels montréalais (*Voir* et *The Mirror*) puis, la seconde année, au sein d'une cohorte de jeunes diplômés (1990) d'une même école secondaire située dans une banlieue de l'île de Montréal. L'ensemble des données recueillies comprend une quarantaine d'entrevues semi-dirigées en français et des entrevues en anglais pour environ la moitié de l'échantillon. Jusqu'à présent, aucune étude n'a exploité le corpus dans son entier. Certains locuteurs enregistrés ont été écartés de telle ou telle étude parce qu'ils n'avaient pas été scolarisés entièrement au Québec ou provenaient de famille d'immigrants dont la langue principale n'était pas l'anglais. Pour les études de variation phonologique, on a cherché à s'assurer d'une excellente qualité sonore. Les entrevues en anglais n'ont été partiellement dépouillées⁵ que pour une étude préliminaire sur l'alternance codique, qui n'est pas rapportée ici du fait du nombre trop restreint de locuteurs du sous-échantillon considéré. Les vingt-deux locuteurs du Tableau 1 représentent donc le bassin stable des enregistrements retenus pour les diverses études rapportées ici.

3. Méthodologie

Les interviews des vingt-deux locuteurs (voir Tableau 1) ont été analysées afin d'en dégager toutes les informations pertinentes à l'élaboration des échelles qui rendent compte de leur trajectoire personnelle (échelle d'environnement linguistique et d'apprentissage scolaire), mais aussi pour évaluer leur performance en morphologie nominale (genre des noms) et verbale (temps des verbes), ainsi qu'en syntaxe. Le groupe II est beaucoup plus important que les autres, mais il se situe à un niveau de compétence intermédiaire entre celle des groupes I et III.

impose en outre l'usage exclusif du français dans l'affichage public et la publicité commerciale, elle étend les programmes de francisation à toutes les entreprises employant 50 personnes ou plus et reconnaît comme officielle la seule version française des lois (cf. Plourde, 2000 : 290). Par la suite, les lois 178 (1988) et 86 (1993) visent essentiellement la langue d'affichage.

5. Troy Heissler en a traduit neuf dans le cadre de sa propre recherche doctorale à l'Université Laval.

Tableau 1
Regroupement des locuteurs
en fonction des trois échelles de compétence

Groupe	Locuteur (pseudonyme)	Environnement linguistique	Apprentissage scolaire	Temps verbaux		Adverbes		Genre	
				cote	cote	score	Moyenne groupe	score	Moyenne groupe
I	Donald	1	2	30		44		75	
	Kurt	4	4.5	37	38.5	33	37.5	80	76.3
	Greg	2	3.5	40		20		75	
	Mike	2	2.5	47		25		75	
II	Linda	6	5.5	60		82		22	
	Ross	3	3	67	27		90		
	Janie	5	4	77	50		90		
	Glenda	4	3.5	77	50		85		
	Larry	2	2.5	67	53		75		
	Alicia	6	5	87	64		80		
	Peter	2	2.5	90	75		65		
	Tammy	5	6	90	29		75		
	Jack	1	2.5	93	43		65		
	Louisa	4	5	97	64		85		
	Joan	5	2	97	65		85		
	Jeanne	5.5	6	100	56		95		
	III	Gloria	5	5	100		100	65	73.2
Kathy		3	5	100	63	100			
Sandra		6	5	100	79	100			
Liz		7	8	100	86	100			
Ted		7	7	100	90	95			
IV natif	Vincent	7	8.5	100		63		100	

3.1. Les échelles mesurant le contact

Issus pour la plupart de la classe moyenne, les locuteurs se distinguent entre eux par le type d'apprentissage scolaire du français, certains ayant fréquenté des classes francophones, d'autres des classes d'immersion dans des écoles anglaises et enfin un certain nombre ayant appris le français dans les cours traditionnels de langue seconde. De surcroît, ils diffèrent entre eux quant à leur environnement linguistique. Alors que certains ont vécu dans un environnement majoritairement francophone (un quartier, des amis et même

des parents francophones), d'autres ont eu des contacts plus sporadiques avec des locuteurs francophones. Puisque ces deux types de contact avec le français sont affaire de degré, deux échelles ont été conçues afin de traduire les expériences linguistiques des locuteurs et de servir d'outils méthodologiques pour les analyses : une échelle d'apprentissage du français fondée sur la fréquentation scolaire en primaire, secondaire et au niveau post-secondaire, ainsi qu'une échelle d'environnement linguistique basée sur le contact avec des francophones durant l'enfance, l'adolescence et à l'âge adulte (cf. Sankoff et al., 1997). Le tableau 1 présente la cote totale ⁶ attribuée sur chaque échelle aux vingt-deux locuteurs dont les productions en français servent de base aux analyses rapportées dans le présent article.

L'échelle d'apprentissage qui vise à refléter l'acquisition formelle du français s'appuie exclusivement sur la fréquentation scolaire des sujets. La procédure d'attribution des points est la même pour les trois niveaux d'enseignement : primaire, secondaire et post-secondaire. Par exemple au niveau primaire, trois points ont été accordés aux sujets ayant suivi un programme complet en français alors qu'un point seulement l'a été aux sujets qui ont fréquenté l'école anglaise, qui ne dispense les cours de français qu'à raison de quelques heures par semaine ⁷. Les locuteurs se rangent sur cette échelle de 2 à 8.5, une fois additionnées leurs cotes pour chacun des niveaux du cheminement scolaire. Les locuteurs qui obtiennent une cote élevée ont connu une exposition au français plus importante à l'école.

Pour l'échelle d'environnement, des points ont été alloués en fonction des expériences de contact avec le français à partir des informations colligées dans les entrevues. Le pointage est attribué selon les informations sur la famille, l'école, les amis et les loisirs ou le travail pour trois étapes de la vie des individus : l'enfance, l'adolescence et la vie adulte, de sorte qu'un individu comme Ted, avec une cote élevée sur l'échelle d'environnement, a eu davantage de contacts avec des locuteurs natifs du français qu'un individu comme Mike. Par exemple pour l'enfance, cette échelle accordait davantage de points aux sujets ayant fréquenté l'école française qu'aux sujets ayant fréquenté des écoles d'immersion parce que les deux expériences supposent

6. Voir Sankoff et al (1997) pour la procédure détaillée de l'attribution des scores.

7. Comme l'enseignement est dispensé en français pour toutes les matières tant dans les écoles françaises que dans les programmes d'immersion française dans les écoles anglaises, le même nombre de points a été accordé pour ces formations. Les scores intermédiaires reflètent la fréquentation partielle de certains programmes (Sankoff et al 1997 : 201).

un contact différent avec des pairs francophones. Par ailleurs, le fait d'avoir participé à des activités sportives ou culturelles en français ou d'avoir fréquenté des francophones lors d'activités sociales ou familiales augmentait le score. La même procédure caractérise l'attribution des scores pour les périodes de l'adolescence et de la vie adulte. Avec un maximum de trois points par stade de la vie, les locuteurs du sous-échantillon se situent entre 1 et 7 sur cette échelle.

Ces deux échelles constituent des tentatives de prendre en compte l'effet du contact sur le comportement linguistique des locuteurs (aspect qui faisait défaut à plusieurs études antérieures) et de distinguer l'effet strictement scolaire d'un effet lié à d'autres facteurs interactionnels. Conçus spécifiquement pour cette problématique de recherche sur l'usage de la langue seconde dans un contexte où la langue cible est la langue majoritaire, ces deux groupes de facteurs extra-linguistiques s'avèrent complémentaires à d'autres groupes de facteurs sociaux classiques utilisés généralement dans les études en L1, tels que l'âge et le sexe.

3.2. Les échelles de compétence

Le développement des échelles de compétence avait pour objectif de mettre en relation l'usage variable des locuteurs de français L2 avec leur aisance générale à s'exprimer en français. L'attention s'est portée sur trois éléments qui constituent des difficultés classiques pour des locuteurs du français L2 : la maîtrise des paradigmes verbaux de la conjugaison des verbes, l'attribution du genre aux substantifs et le placement des adverbess relatifs à un complément verbal. Les motifs du choix de ces trois éléments de la grammaire sont les suivants : a) ils diffèrent significativement de l'anglais ; b) ils font l'objet d'un enseignement explicite dans les cours de français ; c) ils exhibent peu de variation en français L1. En outre, des études menées par d'autres chercheurs sur certains de ces aspects ont mis en évidence des différences entre le comportement des francophones natifs et des alloglottes (cf. Nadasdi 2001 ; Dewaele & Véronique 2001 ; Harley 1992). Les résultats présentés au tableau I indiquent le score individuel de chaque locuteur sur les trois échelles de compétence ainsi que la moyenne de chacun des groupes.

Une première échelle évalue l'habileté des locuteurs à manier la morphologie verbale en français. Afin d'établir la position de chaque locuteur sur cette échelle, 3 points ont été attribués pour chacune des neuf caractéristiques suivantes : (1) la conjugaison des verbes au présent ; (2) l'usage d'un temps passé dans un contexte qui le requiert ; (3) l'usage correct

de *sont* ; (4) l'usage correct de *ont* ; (5) l'imparfait du verbe *avoir* (6) ; l'imparfait du verbe *être* ; (7) l'imparfait des autres verbes ; (8) la connaissance des participes passés ; (9) l'usage d'autres temps et aspects verbaux (futur, conditionnel, subjonctif, plus-que-parfait, etc.). Basée sur l'étude d'au moins 10 cas, une cote de 3 indique une maîtrise quasi-totale de la caractéristique en question, et une cote de 0 correspond à une déficience totale à ce niveau. Le score final représente la moyenne de chaque locuteur pour les 9 caractéristiques. Par exemple, sur les 10 cas où Linda aurait dû employer au présent une forme correspondant à une personne autre que la 3^e du singulier, elle le fait correctement 3 fois (ex. « pour chaque cas que vous *prenez* en français »), mais incorrectement 7 fois (ex. « les personnes que *fait* du ski » ; « si vous *connaît* des petits expressions »). Elle obtient ainsi un score de 1 sur 3 pour ce facteur ; sa moyenne pour les 9 facteurs est de 1,8. En multipliant la moyenne par 33,33, on obtient un score standardisé sur 100 (60 pour Linda).

Une deuxième mesure de compétence visait à vérifier l'aptitude des locuteurs à attribuer correctement le genre aux substantifs⁸. Les points alloués correspondent à leur degré d'attribution correcte du genre pour les 20 premiers substantifs distincts et non-ambigus à partir d'une certaine portion de l'entrevue. Le fait que les locuteurs du premier groupe obtiennent des scores relativement élevés s'explique par leur tendance à n'employer que les substantifs les plus courants dans leur discours, tandis que certains locuteurs du groupe II enregistrent des scores plus faibles car ils se servent de substantifs plus rares.

La troisième échelle de compétence mesure un comportement variable quant au placement des adverbes par rapport à un complément. Par exemple, en ce qui concerne un complément d'objet direct, les deux phrases suivantes sont grammaticales en français.

- (1) Moi, j'aime *beaucoup* ça, oui ! (Sandra, 24 ans, groupe IV)
- (2) J'aime le coton *beaucoup*, ou un petit lainage.
(Louise A., locutrice native, enregistrée en 1984 à l'âge de 22 ans)

Pourtant, un échantillon de 4 locuteurs francophones manifestent une préférence pour l'ordre de la phrase (1) [=verbe-adverbe-objet] à un taux de

8. Il est souvent pratiquement impossible d'établir la correction du genre au déterminant défini car on entend une voyelle articulée entre [ɔ] et [a] ; les différences morphologiques marquant le genre sont plus faciles à percevoir, lorsqu'elles existent, sur le substantif.

86 % en moyenne (cf. Sankoff, 2001). Le placement de tous les adverbes figurant dans de tels contextes a été relevé pour chaque locuteur, et les préférences calculées. Trois des locuteurs faisant partie de cette étude manifestent des taux semblables à la moyenne des locuteurs natifs : Ted – 90 % ; Liz – 86 % ; et Sandra – 79 %. Les pourcentages par locuteur s'échelonnent entre 20 et 90 sur l'échelle des adverbes. Il est à noter que 3 des 4 locuteurs du premier groupe (Donald, Greg et Mike) et 2 du deuxième (Tammy et Linda) manifestent au moins un cas d'un type de phrase agrammaticale en français, où l'adverbe n'est pas permis entre les clitiques et le verbe : « Je ne *jamaï*s sais si elle est ici ou non » [Linda]). Encore une fois, les scores pour le placement des adverbes vont dans le même sens que les deux autres scores de compétence.

La gradation de l'échelle de compétence du placement des adverbes va dans le même sens que celle des autres échelles. Soulignons toutefois que c'est la conjugaison des verbes qui est la compétence la plus cruciale parmi les trois pour se faire comprendre en français.

4. Variations dans le parler des anglo-montréalais

Les analyses du comportement linguistique des locuteurs de ce corpus apportent un éclairage sur la variété de français inscrite à leur répertoire et offrent également quelques pistes indiquant la valeur accordée à diverses variantes attestées en français local. D'une façon générale, les résultats des analyses menées sur diverses variables linguistiques convergent pour associer les traits du français montréalais aux locuteurs qui ont davantage de contact avec des francophones, le degré de contact étant mesuré par les deux outils méthodologiques que constituent les échelles d'acquisition et d'environnement linguistique. Par ailleurs, la maîtrise relative du français, mesurée par les trois échelles de compétence, nous permet de regrouper les locuteurs selon leur façon de manifester leur sensibilité à la variation socio-stylistique. Il est évident, par exemple, que pour les locuteurs qui n'utilisent pas la bonne désinence pour telle personne du verbe au présent, il serait hors de question d'alterner stylistiquement entre le *on* et le *nous* dans des contextes appropriés. Plusieurs de nos sujets se plaignent de ne pas avoir été exposés au français québécois à l'école, mais ceux qui ont pu profiter d'une base structurale apprise à l'école peuvent s'en servir comme point d'appui pour une intégration à la communauté francophone. Nous présentons dans cette section une vue d'ensemble des résultats concernant les principales variables

étudiées pour lesquelles l'usage des locuteurs natifs est mis en parallèle avec le statut des variables en français montréalais L2. Nous rendons compte d'abord des analyses impliquant des caractéristiques typiques du français parlé en général, et ensuite des variables typiques du français québécois.

4.1 Caractéristiques générales du français oral

Certains patterns de variation caractéristiques du français oral ne posent pas de problème spécifique aux locuteurs, du moins lorsque leur contact avec la variété locale est suffisant et lorsqu'ils ont atteint un certain niveau de compétence en L2. Nous examinons ici la performance des anglophones en ce qui concerne une variable phonologique et deux variables morphologiques. Dans les trois cas, le français québécois suit les tendances générales à l'œuvre dans beaucoup d'autres variétés de français, soit l'élision du //, une préférence pour la négation simple avec *pas* plutôt que double (avec *ne* et *pas*), de même qu'une préférence pour le pronom sujet clitique *on* au détriment du *nous* pour indiquer la première personne du pluriel⁹.

4.1.1. L'élision du //

En phonologie, la chute du // dans les pronoms *il(s)* et *elle(s)* est connue en France (cf. Laks, 1980 ; Ashby, 1983) aussi bien que dans le français québécois (cf. Laliberté, 1974 ; Pupier & Légaré, 1973). Socialement stratifiés selon l'origine sociale et le sexe chez les Montréalais francophones (cf. Sankoff & Cedergren, 1971), les taux d'élision du // sont relativement élevés dans cette communauté (supérieurs à 50 % pour les formes *il* et *ils*). La chute du // a une fréquence beaucoup plus faible chez les jeunes anglo-montréalais, dont l'usage se rapproche davantage des taux d'usage européens recensés par Poplack et Walker (1986). Bien qu'ils n'atteignent pas les taux d'élision rencontrés chez les locuteurs natifs des communautés francophones, l'analyse a montré qu'ils partagent les mêmes patterns de variation (cf. Nagy *et al.*, 1996). En effet, on doit noter que la distribution linguistique suit les

9. La plupart des études commentées ont été publiées et la référence est spécifiée lors de la discussion des résultats. La distribution de certaines variables morphologiques et lexicales avait été analysée et présentée dans une communication lors de NWAV24 à Philadelphie, puis reprise par Sankoff et Thibault dans leur conférence plénière du colloque NWAV26 tenue à Québec en 1997. Ces résultats n'ayant jamais été publiés, ils sont présentés dans les deux tableaux en annexe.

mêmes paramètres de variation qu'en français L1 des Québécois et des Français, dans le sens où l'ordre de fréquence est le même : *il* (impersonnel) > *ils* > *il* > *elle* > *elles*¹⁰. En particulier, les locuteurs ayant le plus de contact avec des francophones se rapprochent des tendances du français local. En somme, cette variable semble un bon indice de la valeur accordée aux traits du français oral dans la variété de L2 inscrite à leur répertoire.

4.1.2. La négation du verbe

Pour ce qui a trait à la négation du verbe, notre étude a porté sur la variation entre l'usage standard, *ne — pas*, et l'usage associé à la norme du français local, *pas* apparaissant seul. Les résultats de la distribution globale des occurrences révèlent que les Anglo-montréalais ont un taux d'occurrence de la négation simple avec *pas* qui se rapproche du taux observé chez les locuteurs natifs. Les locuteurs anglophones préfèrent la négation du verbe par *pas* dans une proportion de près de 90 % (cf. Blondeau *et al.* 1995), à comparer aux natifs, qui l'emploient à 99,5 % (cf. Sankoff & Vincent, 1977 ; 1980 : 299). L'exemple (3) d'une locutrice située dans la première moitié du groupe II selon les échelles de compétence, et qui ne montre donc pas une grande maîtrise du français, illustre cet usage :

(3) Je connais vraiment pas la famille de ma mère. (Glenda, 22 ans, groupe II)

Cette tendance à élider le *ne* s'avère beaucoup plus marquée chez les locuteurs Anglo-montréalais que chez des apprenants du français langue seconde en situation d'immersion dans un contexte sociolinguistique où le français demeure marginal, comme dans le grand Toronto par exemple, où le *ne* ne disparaît que dans 28 % des phrases négatives (cf. Rehner & Mougeon, 1999). On pourrait donc imputer la différence observée entre les locuteurs anglo-Montréalais et les apprenants du français en Ontario à la fréquence des contacts avec des locuteurs natifs et au contexte scolaire de l'interaction. Alors qu'en Ontario les apprenants entrent en contact avec le français principalement en contexte scolaire, les Anglo-montréalais côtoient le français quotidiennement dans une variété de situations sociales. Des résultats du même ordre sont rapportés pour des apprenants du français dans des

10. Les locuteurs L1 de Paris, Tours, et Montréal respectent ce même ordre, les Montréalais enregistrant toujours des taux plus élevés ; ceux d'Ottawa étudiés par Poplack & Walker ont les plus haut taux d'élimination, atteignant un statut quasi-catégorique pour les pronoms masculins.

contextes où le contact avec le français est encore plus ténu comme aux États-Unis ou en Irlande (cf. Sax, 1999 ; Regan, 1996). Cependant, les analyses statistiques effectuées sur notre échantillon n'ont pas décelé d'effet significatif des échelles mesurant le contact. L'étendue de l'emploi n'est donc pas uniquement affaire de contact.

Quoiqu'il en soit, nos données tendent à démontrer que la maîtrise de la structure à un seul morphème de négation post-verbal s'acquiert plus facilement pour un locuteur de langue maternelle anglaise que la structure en *ne pas*, qui exige la manipulation de formes clitiques¹¹. En définitive, la simplicité à manipuler la variante locale, associée à l'étendue de son emploi dans la communauté francophone, contribuent à son adoption par les sujets de notre étude.

4.1.3. Variation des clitiques sujets de la 1ère personne du pluriel

Pour ce qui est de la variation entre *on* et *nous* comme première personne du pluriel, notre étude montre que l'emploi de *on*¹², dont le taux est du même ordre que la négation du verbe, soit un taux quasi-catégorique de 98,4 % en français québécois (cf. Laberge, 1977), s'insère rapidement dans le répertoire des variantes des locuteurs anglophones. En fait, il atteint un taux de 97 %, similaire à celui des francophones, du moins dès qu'ils ont suffisamment de contact avec le français local pour être au fait de l'étendue de son emploi.

Pour expliquer cet emploi quasi-systématique, on peut encore une fois invoquer la simplicité du recours à la variante *on*, qui requiert un verbe conjugué à la troisième personne. Cette personne est identique à l'oral à celles des autres personnes du singulier et de la troisième personne du pluriel pour les verbes se terminant en *-er* (fréquents en français), alors que *nous* requiert une flexion verbale qui lui est propre : *nous* + V + *-ons*.

11. Nos données ne confirment pas la tendance universelle qui, selon Wode (1982), amène les débutants, en L1 et en L2, à employer un morphème unique et préverbal de négation. Elles montrent des comportements et des préférences beaucoup moins hétérogènes que celles de Dubois et al (1981), dont les sujets, qui ont l'espagnol comme langue maternelle, manifestent, selon le mode de socialisation, le degré de scolarisation et le type d'interaction, qui un usage quasi-systématique de *— pas*, qui une forte préférence pour *ne —*, qui l'utilisation de l'éventail *ne — pas*, *— pas*, *ne —*, *pas —*, *ne pas —*, qui des alternances plus proches de celles des natifs.

12. Cette analyse exclut les emplois génériques de *on*.

L'analyse de l'usage des locuteurs anglophones montre que l'échelle d'environnement linguistique s'avère favorable à l'usage de la variante *on* (cf. Blondeau *et al.*, 1995 et l'Annexe 1b). Les locuteurs qui emploient le *nous* sont, d'après le Tableau 1, ceux qui ont une cote basse sur l'échelle d'environnement linguistique et font partie de la catégorie de locuteurs les plus faibles en français, d'après les échelles de compétence grammaticale¹³. Les exemples (4) et (5) illustrent cette configuration pour un locuteur du groupe I :

- (4) Et maintenant *nous* habite à : à Westmount (Donald, 34 ans, groupe I)
 (5) Maintenant *nous* avez un petit bébé de quatre mois et c'est *on* trou : *on* a pas besoin d'une vie externe maintenant *nous* sommes occupés avec (Donald, 34 ans, groupe I)

Encore une fois, ces résultats contrastent avec l'usage du français des élèves des classes d'immersion dans le grand Toronto, dont le taux d'emploi de *on* est de 56 %, et celui de la variante *nous* de 44 % (cf. Rehner *et al.*, 1999). Comme nous l'avons déjà remarqué à propos de l'emploi du *ne*, cela peut s'expliquer par les contacts sporadiques avec le français dans une région comme le grand Toronto où les élèves sont davantage exposés à un français scolaire standard et éloigné des variétés de français canadien. Des résultats reflétant le même contraste d'usage ressortent d'études sur le français langue seconde aux Etats-Unis, où l'exposition au français parlé est à peu près inexistante hors du contexte d'apprentissage (cf. Sax, 2001).

4.2. Variables associées au français québécois

Alors que les variables qui caractérisent le français oral en général sont représentées à l'école et souvent directement notées par les professeurs dans les activités qui impliquent des dialogues, les variables typiques du français québécois ne reçoivent sans doute pas la même attention en milieu scolaire. Nous discuterons dans cette section de deux variables phonologiques et de trois variables morphologiques.

13. En comparant les productions orales et écrites d'apprenants du français, Dewaele (2002) a constaté que la variante *nous* était davantage utilisée dans les productions écrites par les apprenants les moins avancés, résultat qui pourrait se rapprocher de ce que nous constatons ici à l'oral.

4.2.1. Affrication de /t/ et de /d/

Chez les francophones montréalais, l'affrication du /t/ et du /d/ devant les voyelles /i/ et /y/ ne montre aucune variation, ni sociale ni stylistique (cf. Dumas, 1994), ce qui en fait un trait catégorique du français montréalais. Toutefois, cet usage semble connaître une distribution variable dans le français langue seconde parlé par les Anglo-montréalais. En fait, l'acquisition de ce pattern local apparaît fortement corrélée à un contact important avec le français dans l'environnement des locuteurs selon l'étude de Nagy, Moisset et Sankoff (1996). Des 20 locuteurs étudiés, 5 appartiennent au Groupe III (Tableau 1) et leur moyenne d'affrication est de 70 %. Par contre, la moyenne des 15 autres n'est que de 53 %, et certains locuteurs des groupes I et II n'affichent que des taux d'environ 20 %.

4.2.2. Prononciation du /r/

Le pattern de variation du /r/ qui, en français montréalais, a connu une modification importante, montre une distribution intéressante pour notre propos. Pour les locuteurs natifs du français, en particulier les jeunes, la variante du *r* postérieur est en voie de devenir la norme d'usage et a déclassé la variante antérieure ou apicale communément appelée le *r* roulé et associée historiquement à la région montréalaise (cf. Clermont & Cedergren, 1979 ; Sankoff *et al.*, 2001.). Chez les jeunes Anglo-montréalais, la variante postérieure semble aussi être préférée, bien que certains locuteurs montrent un comportement variable. Ainsi, les deux locuteurs qui font un usage important de la variante antérieure, le *r* roulé, le doivent, du moins sans aucune ambiguïté pour une locutrice, au contact de leur environnement familial et de travail. De surcroît, on doit noter que pour l'ensemble de la communauté anglo-montréalaise, le *r* rétroflexe typique de l'anglais semble stigmatisé pour la variété de français L2, car il suscite un comportement d'évitement chez la majorité des informateurs, (cf. Nagy *et al.*, 1996).

En somme, en ce qui concerne et l'affrication et la prononciation du /r/, on pourrait penser que lorsque le trait local est catégorique dans la communauté des locuteurs natifs du français et ne montre aucune variation ni sociale, ni stylistique, il peut être adopté par les anglo-montréalais dans leur variété L2 et devenir un indicateur d'appartenance. Ce serait le cas du trait que constitue l'affrication du /t/ et du /d/ qui, lorsqu'il est acquis, fait partie de la variété de L2. En ce sens, les locuteurs qui l'adoptent s'identifieraient à un français L2 marqué par sa parenté avec le français québécois. Sonner

québécois dans ce cas apparaît comme un trait positif. Toutefois, lorsque la variante montre une distribution sociale, l'usage ira dans le sens de favoriser la variante normée localement, et cela d'autant plus facilement qu'elle correspond à l'usage en français standard. C'est ce qui se produit pour l'adoption de la variante du *r* postérieur chez les jeunes, qui s'alignent ainsi sur le parler de leurs pairs francophones.

4.2.3. *Formes simples et composées avec autres des pronoms toniques*

Les formes composées avec *autres* des pronoms toniques du pluriel (*nous autres*, *vous autres* et *eux autres*) constituent une caractéristique du français québécois (cf. Morin, 1982 ; Dumas, 1994). En effet, les locuteurs natifs du français québécois en font un usage très répandu et n'emploient les formes simples *nous*, *vous*, *eux* et *elles* qu'à l'occasion. L'usage dans la communauté suggère que chacune des variantes s'associe à des fonctions socio-stylistiques, les formes simples étant nettement reliées à la formalité de la situation et à la thématique du discours (cf. Blondeau, 1999). Cet usage variable, qui a toutes les caractéristiques d'un marqueur sociolinguistique, fait toutefois l'objet d'un changement en cours associé à une redéfinition du statut socio-stylistique des variantes, les variantes simples progressant dans la communauté linguistique (cf. Blondeau, 2001).

L'examen du comportement des Anglo-montréalais face à ce cas de variation ¹⁴ révèle un emploi beaucoup moins répandu des formes composées (Blondeau *et al.*, 1995). Par exemple, pour la troisième personne du pluriel le taux d'usage de la variante composée *eux-autres* se situe à 41 %, alors qu'il atteint près de 75 % chez un échantillon de locuteurs natifs ¹⁵ (cf. Annexe 1a). La préférence de la communauté de langue maternelle pour les variantes en *autres* ne semble donc pas partagée par les locuteurs Anglo-Montréalais ¹⁶. À ce titre, les différences pour ce cas de variation s'avèrent beaucoup plus importantes que pour les variables de la négation du verbe et du clitique sujet de la première personne du pluriel qui démontraient des similitudes

14. Le contexte variable correspond ici à tous les emplois des pronoms toniques simples ou composés, indépendamment de leur fonction grammaticale.

15. Cette étude s'appuyait sur un échantillon de 24 locuteurs dont l'âge moyen était de 23 ans au moment de l'entrevue, ce qui justifie une comparaison avec notre échantillon de jeunes anglophones.

16. À moins, bien sûr, que chez les francophones, les formes simples aient progressé de façon spectaculaire, ce que l'écoute attentive des locuteurs de notre entourage ne semble pas indiquer.

frappantes entre les deux groupes. Les exemples suivants, produits par Louisa et Joan, deux locutrices situ  es pr  s du groupe III sur les   chelles de comp  tence, illustrent cette divergence :

- (6) Moi j'  tais tr  s relax tu-sais dans ce que je portais *eux* ils s'habillent tr  s bien tu sais. (Louisa, 24 ans, groupe II)
- (7) *Eux autres* ils avaient tous des amis francophones quand ils   taient jeunes puis   a para  t parce que tu peux pas savoir si ils sont anglophones ou francophones. (Joan, 30 ans, groupe II)

Par contre, Jack, un locuteur qui se situe imm  diatement au-dessus de Louisa et Joan dans le groupe II mais dont le contact avec le fran  ais est un peu plus sporadique, emploie une combinaison qui viole les r  gles de co-occurrence stylistique formul  es par Ervin-Tripp (1972) : il combine le pronom tonique *nous autres* (variante informelle) et le clitique *nous* (variante tr  s p  rilleuse    employer et stylistiquement associ  e au discours soutenu). Un locuteur natif emploierait plut  t dans ce contexte la combinaison *nous on*.

- (8) *Nous autres nous* sommes en Qu  bec (Jack, 33 ans, groupe III)

En somme, cet usage des formes compos  es constitue un bon indice du degr   de contact avec le fran  ais et de l'attitude des locuteurs envers la vari  t   locale. En fait, bien qu'il apparaisse plus difficile    adopter, l'usage de la forme compos  e ne pose pas de v  ritable probl  me d'acquisition en raison de sa forte composante lexicale tant pour les locuteurs natifs que pour les locuteurs de langue seconde.

4.2.4. Double marquage du sujet

L'emploi variable du clitique pour redoubler le SN sujet constitue une autre zone sur laquelle a port   notre   tude. Le fran  ais local se distingue par un usage fr  quent du double marquage, d  nu   cependant de toute force discursive. Cet usage attest   en fran  ais qu  b  cois et canadien (cf. Sankoff, 1982 ; Auger, 1994 ; Nadasdi, 1994) trouve son illustration dans les deux prochains exemples, produits par Vincent, un locuteur de notre corpus qui se d  finit comme anglophone tout en ayant pass   la majeure partie de sa vie dans un environnement familial francophone. Ce locuteur, comme on pourrait s'y attendre, montre un usage variable de locuteur natif du fran  ais.

- (9) Mes parents adoptifs cherchaient quelqu'un    adopter (Vincent, 25 ans, groupe IV)
- (10) Ma m  re elle pouvait me garder (Vincent, 25 ans, groupe IV)

Typique du français parlé, ce type de construction ne fait pas partie de l'apprentissage formel des locuteurs du français langue seconde. À ce titre, l'examen de cette variable chez les Anglo-montréalais a démontré que l'usage des locuteurs qui ont le plus de contact avec le français, surtout en tant qu'adultes, ressemble à celui de locuteurs natifs du français (cf. Blondeau & Nagy, 1999 ; Nagy & Blondeau, 1999, Nagy *et al.*, 2001). Fait intéressant, ce parallèle ne concerne pas uniquement les fréquences mais également certaines des contraintes linguistiques gouvernant l'usage en L1, les Anglo-montréalais montrant une sensibilité similaire aux mêmes facteurs syntaxiques et sémantiques. Toutefois, on ne trouve pas de contrepartie, ni en ce qui concerne la corrélation avec l'échelle d'acquisition scolaire, ni en ce qui a trait aux deux échelles de compétence (attribution du genre au substantif et emploi de la conjugaison des verbes) construites aux fins de la comparaison. Il semble donc que cet usage, si éloigné du français enseigné, tienne essentiellement à l'exposition à la variété locale.

Par ailleurs, il faut souligner que cet usage de constructions à double marquage peut difficilement trouver son explication dans les effets inter-systémiques car ceux-ci s'avèrent faibles pour cette variable. En effet, les phénomènes de reprise de ce type ne sont guère attestés en anglais, comme l'a montré une revue de littérature sur la question, de même que l'examen de la production des locuteurs en anglais ¹⁷ (cf. Nagy & Blondeau 1999).

4.2.5. Variation des clitiques sujets génériques *on / tu / vous*

Nous avons également exploré l'usage générique des pronoms personnels dans les contextes où cet usage correspond au contexte dans lequel le pronom *on* à valeur générique, qui correspond à l'usage prescriptif, alterne avec les clitiques sujets *tu* et *vous*. On relève un changement en cours en français québécois, en faveur de la variante non standard représentée par le *tu* générique (cf. Laberge, 1977 ; Laberge & Sankoff, 1980 ; Thibault, 1991). Cette tendance est également notée dans l'étude de Lyster (1996) sur des locuteurs du français langue maternelle de la ville de Québec.

Les locuteurs anglo-monténois font usage des mêmes variantes que les locuteurs natifs comme l'illustrent les exemples 11 à 13, produits par des locuteurs de divers niveaux de compétence.

17. Un examen des entrevues en anglais réalisé au cours de la troisième année du projet a illustré, à part quelques exceptions, l'absence de construction de ce type.

- (11) C'était dur au début tu sais parce que quand *tu* rentres puis *tu* parles pas un mot (Ted, 23 ans, groupe III)
- (12) Il y a un section anglaise et *vous* êtes pas fréquemment dans la même classe (Greg, 24 ans, groupe I)
- (13) Quand *on* a treize ans *on* est entre l'école primaire et le cours secondaire et oui chaque jour *on* a les mêmes classes dans le même ordre (Larry, 29 ans, groupe II)

L'examen des contraintes linguistiques pour cette variable révèle des parallèles avec la situation observée chez les locuteurs natifs. Laberge et Sankoff (1980) dans leur étude de cette variable en français montréalais avaient décelé un effet significatif de trois facteurs linguistiques : des considérations pragmatiques, le type de verbe et le type d'énoncés¹⁸. Chez nos sujets anglophones, les deux premiers facteurs exercent une influence significative sur la variation alors que le type d'énoncés n'exerce qu'un effet négligeable (cf. Blondeau, 2000). Par exemple, pour ce qui a trait au facteur pragmatique, l'énoncé d'une morale favorise la production de *on* alors que la description d'une situation la défavorise, et ces résultats convergent avec ceux de Laberge et Sankoff (1980).

Cela dit, le taux d'usage des formes génériques avec *tu* atteint 70 %, dépassant le taux observé pour les locuteurs natifs. Pour ce cas de variation, la différence est notable puisque chez les francophones de langue maternelle, l'emploi de *tu* s'élève à 51 % des cas. Nous avons ici un cas où l'usage des locuteurs L2 dépasse le taux noté pour les locuteurs de langue maternelle. Cela résulte-t-il de la progression de la forme chez les natifs, principalement les jeunes, population cible de notre étude, qui influence les anglophones ? Par ailleurs, cette variante pourrait également montrer une convergence avec la variante « *you* » des pronoms génériques de l'anglais, hypothèse qui semble ici plausible (mais alors pourquoi *tu* plutôt que *vous* ?). Pour tester ces hypothèses, il faudrait établir une comparaison avec des locuteurs qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle mais qui partagent le même environnement linguistique.

18. Le facteur pragmatique distinguait les occurrences selon qu'elles relevaient de la description d'une situation ou de l'énonciation d'une morale, alors que le facteur *type d'énoncé* établissait une distinction entre les énoncés généralisés, qualifiés et implicatifs. Quant au facteur *type de verbe*, il visait à identifier l'effet lexical de certains verbes comme *appeler*, *dire* et *penser*, en opposition avec les autres verbes.

Ces hypothèses nous conduisent à explorer les effets inter-systémiques sur la variation en L2. En effet, certaines interférences peuvent se produire entre la langue maternelle et la langue cible des locuteurs de L2. Certains phénomènes linguistiques n'ont pas de contrepartie dans la langue source ou alors une contrepartie très faible comme dans le cas du double marquage du sujet présenté précédemment. Dans le cas qui nous occupe, la situation est différente. En effet, l'usage de la deuxième personne avec un référent générique est également possible en anglais en alternance avec d'autres pronoms, en l'occurrence le pronom *one*¹⁹ ou *they*. Une analyse plus détaillée de la situation en anglais pourrait nous éclairer ultérieurement sur la question de l'interférence.

5. Réactions d'étudiants francophones au français des anglophones

En 1993-94, nous avons conçu un test de type faux couples (cf. Lambert *et al.*, 1960) afin de connaître les réactions d'un groupe de 116 jeunes franco-montréalais, étudiants de première année en anthropologie, au français de six locuteurs de notre corpus (cf. Thibault & Sankoff, 1999). Il s'agit de Greg (groupe I), Tammy et Jack (groupe II), Kathy et Liz (groupe III) et Vincent (groupe IV, locuteur natif). Nous avons délibérément choisi des locuteurs dont la compétence pouvait être contrastée. La cassette soumise à l'écoute des juges regroupait d'abord quelques phrases, toujours les mêmes, d'un petit texte lu par les locuteurs. Suivaient huit extraits de conversation spontanée, soit un de Jack, Tammy, Vincent et Liz et deux de Kathy et Greg. Kathy et Greg revenaient à deux reprises énonçant des propos tantôt positifs, tantôt négatifs sur le français ou leurs interactions avec des francophones. Le contenu des autres extraits nous paraissait plutôt neutre.

Les juges devaient d'abord se prononcer sur la compétence générale des locuteurs en français en estimant le degré d'anglais perçu dans l'extrait sur une échelle de 1 à 10. Cette formulation, sans doute inélégante, de la requête évitait d'attirer l'attention sur la phonologie. Par ailleurs, ils devaient aussi évaluer les chances des locuteurs d'être recrutés pour divers types

19. Une observation sommaire de l'usage des pronoms génériques dans les entrevues en anglais pour 4 locuteurs révèle que le pronom *you* dans son usage générique s'avère largement utilisé par les locuteurs, même dans les contextes où l'on énonce une morale. Enfin, il semble, que le pronom *one* soit relégué à un style très formel puisqu'il n'a été répertorié qu'à une occasion dans ce bref inventaire (cf. Blondeau, 2000).

d'emplois au Québec, requérant des compétences linguistiques diverses. D'autres questions visaient, entre autres, la langue d'usage présumée employée au travail et dans la vie sociale. Nous nous en tiendrons ici aux évaluations de l'influence de l'anglais dans les quatorze extraits.

En ayant recours à des analyses statistiques²⁰, nous voulions découvrir, entre autres, dans quelle mesure certains traits particuliers du parler des locuteurs influençaient les jugements sur leur compétence. Par exemple, les fautes de genre ou de grammaire en général allaient-elles contribuer moins que la prononciation ou la prosodie à l'évaluation de la compétence ?

Les quatorze extraits de notre test, d'une durée moyenne d'une vingtaine de secondes, ont été soigneusement écoutés et nous avons noté l'occurrence de traits du parler local, comme l'affrication du /t/ et du /d/, la présence de fautes de prononciation, de genre et de syntaxe et le taux d'élimination du schwa. Nous avons calculé le nombre de syllabes prononcées par seconde, le nombre d'hésitations par seconde, le taux de syllabes par segment mélodique et le nombre de ruptures intrasyntagmatiques. L'accentuation correcte ou non des mots polysyllabiques a également été relevée, de même que la présence ou non d'une nasale dans les pauses vocalisées (*euh* versus *hum*). Ainsi, les indicateurs de compétence sont beaucoup plus nombreux et diversifiés que ceux qui ont donné lieu au classement du Tableau 1 (cf. 3.2).

La moyenne des jugements sur le degré d'influence de l'anglais décelé dans chaque extrait place Greg et Jack en tête de liste, tant lorsqu'ils parlent que lorsqu'ils lisent. Le français de Tammy est jugé sévèrement en conversation spontanée (moyenne qui se rapproche de celles de Greg et Jack) mais meilleur dans le passage lu. Le décalage entre le segment lu et les deux extraits de conversation de Kathy est encore plus accentué. Lorsqu'elle parle spontanément, les juges l'évaluent comme étant moyennement influencée par l'anglais, mais en lecture, son parler est jugé aussi peu influencé par l'anglais que celui de Vincent ou Liz. Notons au passage que c'est l'extrait de Liz en lecture qui est jugé le moins influencé par l'anglais. Le fait que le locuteur natif, Vincent, ait trébuché sur le mot « patronyme » y est sans doute pour quelque chose.

Plusieurs caractéristiques du parler semblent influencer les jugements de compétence de manière significative : l'absence d'hésitation, un bon débit,

20. Seuls quelques résultats sont commentés ici. Pour une analyse détaillée, nous renvoyons à Thibault et Sankoff (1999) et en particulier au Tableau 2, page 258.

tel que mesuré par le taux de syllabes par seconde, l'accentuation correcte des mots de trois syllabes ou plus, de même que l'absence de fautes de tous ordres²¹.

Lorsqu'on examine tous les scores attribués aux extraits pour les divers traits linguistiques mesurés, la seule caractéristique qui semble distinguer le locuteur natif, Vincent, des autres, est son taux élevé de syllabes par segment mélodique (7,67 en conversation spontanée). Kathy enregistre 7,71 syllabes par segment en lecture, mais lorsqu'elle parle spontanément, ses taux chutent à 5,94 et 5,47. Le même décalage s'observe chez Liz (8,83 en lecture et 4,2 en conversation) mais cela ne se traduit pas par un écart dans les jugements : son parler est perçu comme peu influencé par l'anglais dans les deux cas. Il est possible que le fait qu'elle ait dit avoir vécu à Québec, ville réputée plutôt francophone, dans l'extrait de conversation soumis aux juges, ait empêché que sa prosodie n'apparaisse comme non native.

Trois des six locuteurs sélectionnés pour ce test (Greg, Tammy et Kathy) sont passés par les classes d'immersion. Il est intéressant de souligner qu'ils ont tous été jugés moins influencés par l'anglais en lecture qu'en conversation spontanée. Tel n'est pas le cas pour Liz et Vincent qui sont allés à l'école française et qui sont jugés tout aussi compétents en français lorsqu'ils conversent que lorsqu'ils lisent.

6. Conclusion

Le contact avec des francophones, quand ce ne serait que dans la vie publique — transports en commun, magasins, etc. — se perçoit clairement dans l'usage que les anglophones montréalais font des variables analysées en L1 et en L2.

Pour la vaste majorité des variables étudiées (*on* versus *nous*, *tu* versus *on*, le double marquage du sujet, l'éliision du /l/, la prononciation du /r/ et l'affrication), les analyses ont révélé un effet significatif d'un contact soutenu avec des francophones, tel qu'indiqué par une cote élevée sur l'échelle d'environnement linguistique²². Quant à la cote d'apprentissage formel du français, elle a été retenue comme significative pour l'affrication du /t/ et du

21. Aucune hiérarchie entre les types de fautes n'est apparu dans nos analyses.

22. Qu'il s'agisse d'analyses effectuées au moyen de Goldvarb comme pour les études sur les variables phonologiques et le double marquage du sujet ou avec Statview dans le cas de la plupart des autres variables morphologiques, les

/d/, systématique en français québécois, l'élision du //, phénomène caractéristique de français oral, de même que pour l'usage du /r/ postérieur ; il s'agit d'un effet attendu dans ce dernier cas, puisque la nouvelle norme locale correspond au français standard international enseigné à l'école.

Par ailleurs, le décalage entre la compétence scolaire et la compétence relevant d'interactions fréquentes avec des francophones est clairement apparu lors de l'évaluation du parler de quelques Anglo-montréalais par des étudiants francophones. Les trois locuteurs (sur six) qui sont passés par les classes d'immersion ont été systématiquement jugés plus compétents en français lorsqu'ils lisaient que lorsqu'ils s'exprimaient spontanément. Quoique ces différences d'évaluation ne soient pas énormes, elles contrastent avec les appréciations inverses des habiletés en lecture et en conversation pour les trois autres locuteurs, dont deux sont jugés les plus compétents, et le troisième le moins compétent de tous.

Il est à noter que ce dernier locuteur, Jack, se retrouve dans le groupe II du Tableau 1, groupe établi en fonction de sa compétence en morphosyntaxe. Étant donné que ceux qui l'ont jugé lors du test de réactions devaient estimer le degré d'anglais dans son parler, on doit en déduire que sa grammaire est meilleure que sa phonologie et que sa prosodie est sans doute très peu française. De plus, l'exemple [(8), section 4.2.3.] révèle le non respect d'une règle sociolinguistique.

Au chapitre de la compétence sociolinguistique des Anglo-montréalais, leur usage restreint de l'ancienne norme montréalaise du *r* roulé au profit d'un *r* postérieur semble montrer une sensibilité à la variation sociale. Nous n'avons malheureusement pas étudié l'occurrence de variantes stigmatisées comme les diphtongues pour voir dans quelle mesure les sujets s'alignent sur la classe moyenne des Franco-montréalais.

Il est évident que le français des jeunes Anglo-montréalais révèle une influence très nette de l'environnement francophone dans lequel ils vivent. Contrairement aux apprenants du français de Toronto ou d'ailleurs en Amérique, ils affichent globalement des taux d'utilisation de *on* comme sujet de la première personne du pluriel et des taux de phrases négatives sans *ne* qui se rapprochent de ceux des francophones. On retrouve dans leur parler des

échelles d'environnement et d'apprentissage font partie de l'ensemble des facteurs sociaux considérés, à côté du sexe et de l'âge. Nous ne faisons qu'énumérer ici les variables pour lesquelles chaque échelle a été retenue lors de l'analyse.

traits du français local, comme le *r* roulé et les affriquées [ts] et [dz]. Même les moins compétents d'entre eux parviennent à remplacer leur *r* rétroflexe anglais par un *r* postérieur français la plupart du temps. Ils semblent avoir acquis des Franco-montréalais la tendance à adjoindre – *autres* aux pronoms toniques pluriels mais dans une proportion beaucoup plus faible que chez ces derniers.

Ce survol d'un ensemble de traits phonologiques, morphologique et syntaxiques a montré que malgré les frustrations de certains, qui se plaignent de ne pas parler aussi couramment qu'ils le voudraient, ces jeunes anglophones emploient volontiers cette variété de français qui occupe désormais une place importante dans leur répertoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ASHBY, W. 1983. L'élision de /l/ dans les pronoms clitiques et dans les articles définis en français. In *Actes de XVIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*. Aix-en-Provence.
- AUGER, J. 1994. *Pronominal clitics in Quebec colloquial French : A morphological analysis*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania, Philadelphie.
- BLONDEAU, H. 1999. *Parcours d'un marqueur sociolinguistique. Les pronoms non-clitiques du pluriel en français parlé de Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- BLONDEAU, H. 2000. Comparaison de l'emploi variable de clitiques sujets entre le français L1 parlé à Montréal et le français L2 parlé par de jeunes Anglo-montréalais. Communication présentée à l'Association for French Language Studies, Université Laval, août 2000.
- BLONDEAU, H. 2001. Corpora comparability and changes in real time within the paradigm of the personal pronouns in Montreal French. In *Journal of Sociolinguistics* 5 n° 4, 453-474.
- BLONDEAU, H., M-O. FONOLLOSA, L. GAGNON, N. LEFEBVRE, D. POIRIER & P. THIBAUT 1995. Aspects of L2 Competence in a Bilingual Setting. Communication présentée à NWAV-24, University of Pennsylvania, Philadelphie.
- BLONDEAU, H. & N. NAGY 1999. Double marquage du sujet dans le français parlé par de jeunes anglo-montréalais. In *Actes du Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 1998*, Cahiers linguistiques d'Ottawa, Ottawa, 59-70.
- CLERMONT, J. & H. CEDERGREN 1979. Les « R » de ma mère sont perdus dans l'air. In P. Thibault (Dir.) *Le français parlé, Etudes sociolinguistiques* 13-28. Linguistic Research Inc, Edmonton.

- DEWAELE, J.-M. 2002. Using sociostylistic variants in advanced French interlanguage. The case of *nous/on*. In *EUROSLA Yearbook 2*, 205-206. Benjamins, Amsterdam-Philadelphia.
- DEWAELE, J.-M. & D. VÉRONIQUE 2001. Gender assignment and gender agreement in advanced French interlanguage : A cross-sectional study. In *Bilingualism : Language and Cognition 4* n° 3, 275-297.
- DUBOIS, C., C. NOYAU, C. PERDUE & R. PORQUIER 1981. À propos d'une pré-enquête sur l'utilisation du français en milieu naturel par des adultes hispanophones. In *GRECO 13, Recherches sur les migrations internationales* 57-78. CNRS et Paris 8, Paris.
- DUMAS, D. 1994. *Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois*. Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy.
- ERVIN-TRIPP, S. 1972. On sociolinguistic rules : alternation and co-occurrence. In J. J. Gumperz et D. Hymes (Dir) *Directions in sociolinguistics* 213-251. Holt, Rinehart and Winston, New York.
- HARLEY, B. 1992. Aspects of the oral second language proficiency of early immersion, late immersion, and extended French students at Grade 10. In R. I. Courchène, J.I. Glidden, J. St. John & C. Thérien (Dir.) *Comprehension-based Second Language Teaching/ L'enseignement des langues secondes axé sur la compréhension*, 371-388. Ottawa University Press, Ottawa.
- LABERGE, S. 1977. *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- LABERGE, S. & G. SANKOFF 1980. Anything you can do. In G. Sankoff (Dir) *The social life of language*, 271-293, University of Pennsylvania Press, Philadelphie.
- LAKS, B. 1980. *Différenciation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique*. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, Vincennes.
- LALIBERTÉ, T. 1974. L'élosion du /l/ en français québécois. In *Lingua* n° 33, 115-122.
- LAMBERT, W. E., R. HUDGSON, R. GARDNER & S. FILLENBAUM 1960. Evaluational reactions to spoken languages. In *Journal of Abnormal and Social Psychology* n° 60, 44-51.
- LYSTER, R. 1996. Question forms, conditionals, and second-person pronouns used by adolescent native speakers across two levels of formality in written and spoken French. In *The Modern Language Journal*, n° 80, 165-182.
- MORIN, Y.-C. 1982. De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison In *Revue québécoise de linguistique 2* n° 2, 9-47.
- NADASDI, T. 1994. *Variation morphosyntaxique et langue minoritaire : le cas du français ontarien*. Thèse de doctorat, University of Toronto, Toronto.

- NADASDI, T. (2001) Agreeing to disagree : Variable subject-verb agreement in immersion French. In *Canadian Journal of Applied Linguistics* 4 n° 1-2, 87-101.
- NAGY, N. & H. BLONDEAU 1999. Double subject marking in L2 Montreal French. In *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 6 n° 2, 93-108.
- NAGY, N., H. BLONDEAU & J. AUGER. 2001. Second language acquisition and «real» French : An investigation of subject doubling in the French of Montréal Anglophones. Communication présentée au Third international symposium on bilingualism. Bristol, UK. avril 2001
- NAGY, N., C. MOISSET & G. SANKOFF 1996. On the acquisition of variable phonology in L2. In *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 3 n° 1, 111-126.
- PLOURDE, M. (Dir) 2000. *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Conseil de la langue française. Fides, Les publications du Québec, Québec.
- POPLACK, S. & D. WALKER 1986. Going through (l) in Canadian French. In D. Sankoff (Dir) *Diversity and Diachrony*. Benjamins, Philadelphie.
- PUPIER, P. & L. LÉGARÉ 1973. L'effacement du /l/ dans les articles définis et les clitiques en français de Montréal. In *Glossa* n° 7, 63-80.
- REGAN, V. 1996. Variation in French interlanguage : A longitudinal study of sociolinguistic competence. In R. Bayley et D.R. Preston (Dir), *Second language acquisition and linguistic variation*, 177-201. Benjamins, Philadelphie.
- REHNER, K. & R. MOUGEON 1999. Variation in the spoken French of immersion students : To *ne* or not to *ne*, that is the sociolinguistic question. In *The Canadian Modern Language Review/ La revue canadienne des langues vivantes* 56 n° 1, 124-154.
- REHNER, K., R. MOUGEON & T. NADASDI 1999. Variation in the spoken French of immersion students : *Nous* versus *on*. Communication présentée au Second Language Research Forum, University of Minnesota, Minneapolis, 23-26 septembre 1999.
- SANKOFF, G. 1982. Usage linguistique et grammaticalisation : les clitiques sujets en français. In N. Dittmar et B. Schlieben-Lange (Dir.) *La sociolinguistique dans les pays de langue romane*, 81-85. Gunter Narr Verlag, Tübingen.
- SANKOFF, G. 1997. Deux champs sémantiques chez les anglophones et les francophones de Montréal. In J. Auger et Y. Rose (Dir) *Exploration du lexique*, 133-146. CIRAL, Québec.
- SANKOFF, G. 2001. Adverb placement in Montreal French : L1 and L2 speakers in a bilingual context. Communication présentée à LSRL XXXI, avril 2001.
- SANKOFF, G., H. BLONDEAU & A. CHARITY 2001. Individual Roles in a real-time change : Montreal (r-R) 1947-1995. In Hans Van de Velde & Ræland van Hout (Dir), *'r-atics : Sociolinguistic, phonetic and phonological characteristics of /r/* 141-158. ILVP, Bruxelles.

- SANKOFF, G. & H. CEDERGREN 1971. Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du *l* chez les Montréalais. In M. Boudreault et F. Mæhren (Dir.) *Proceedings of the XIII International Congress of Linguistics and Philology*, 1101-1116. Presse de L'Université Laval, Québec.
- SANKOFF, G., P. THIBAUT, N. NAGY, H. BLONDEAU, M.-O. FOLLOSA & L. GAGNON 1997. Variation in the use of discourse markers in a language contact situation. In *Language Variation and Change* 9 n° 1, 191-217.
- SANKOFF, G. & D. VINCENT 1977. L'emploi productif de *ne* dans le français parlé de Montréal. In *Le français moderne. Revue de linguistique française* 45 n° 3, 243-256.
- SANKOFF, G. & D. VINCENT 1980. The productive use of *ne* in spoken Montreal French. In G. Sankoff (Dir) *The social life of language*, 295-310. University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- SAX, K. 1999. Acquisition of stylistic variation by American learners of French : The case of *ne* deletion. Communication présentée à NWA 28, Toronto, octobre 1999.
- SAX, K. 2001. Stylistically speaking : Variable use of *Nous* versus *On* in American Learners' French. Communication présentée à NWA 30, North Carolina State University, octobre 2001.
- THIBAUT, P. 1991. La langue en mouvement : simplification, régularisation, restructuration. In *LINX* n° 15, 9-92.
- THIBAUT, P. & G. SANKOFF 1993. Diverses facettes de l'insécurité linguistique. In *Cahier de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19 n° 3-4, 209-218.
- THIBAUT, P. & G. SANKOFF 1999. L'évaluation du français des jeunes Anglo-montréalais par leurs pairs francophones. In *The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes*, 56 n° 2, 245-281.
- WODE, H. 1982. Langue de l'apprenant et typologie des langues. In *Encrages* n° 8-9, 14-27.

ABSTRACT

The paper summarizes a range of our work on the French spoken by the first generation of young adult Anglophone Montrealers to have been socialized in an officially Francophone Quebec, and the first generation to have experienced « French immersion » programs in the English schools. We focus on the relationship between L2 competence (grammar, mastery of the local variety, control of socio-stylistic variation) and the type and extent of contact with Francophones and with the French language and culture. Finally, we report on Francophone perception of Anglophone French.

ANNEXES

ANNEXE 1.A. Comparaison de l'occurrence relative de quelques variables dans le corpus des Anglo-Montréalais et dans la littérature.
(adapté de Blondeau et al, 1995).

Variante <i>on / nous</i>	Laberge 1977		Les 22 locuteurs L2	
	N de <i>on</i> / Tot. 11714/11896	% de <i>on</i> 98.5	N de <i>on</i> / Tot. 828/851	% de <i>on</i> 97.3
<i>on / tu-vous</i>	Laberge 1977			
	N de <i>tu</i> / Tot. 2225/4367	% de <i>tu</i> 51	N de <i>tu</i> / Tot. 369/531	% de <i>tu</i> 69.5
<i>eux/eux-autres autres</i>	Blondeau 1994			
	N de <i>pro-autres</i> /T 726/972	% de <i>pro-autres</i> 75	N de <i>pro-autres</i> /T 81/200	% de <i>pro-</i> 41
<i>ne/pas, rien, etc. omis</i>	Sankoff & Vincent 1980			
	N de <i>ne</i> / Tot 46/ca 10000	% de <i>ne</i> omis 99.5	N de <i>ne</i> / Tot 253/2283	% de <i>n e</i> 88.9

Sources :

Blondeau, H. 1994. De la rareté des formes simples des pronoms disjoints du pluriel dans le français parlé à Montréal. *Culture XIV* : 2. 63-74.

(données de 24 locuteurs interviewés à deux reprises en 1971 et 1984 ; corpus Sankoff-Cedergren, 1971, et Thibault-Vincent 1984)

Laberge, S. 1977. Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal. Ph D. dissertation, Université de Montréal.

(données de 120 locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren, 1971)

Sankoff, G. & D. Vincent. 1980. The productive Use of *ne* in Spoken Montréal French. In Sankoff, G. *The Social Life of Language*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. 295-310.

(données de 60 locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren, 1971)

ANNEXE 1.B. Analyse de régression par étape pour les variables considérées par l'étude (adapté de Blondeau et al, 1995).

	Echelle d'environnement francophone	Age	Échelle d'apprentissage formel
Taux de <i>on</i> (versus <i>nous</i>)	+	-	
Taux de <i>tu/vous</i> (versus <i>on</i>)	+	-	
Taux de pronom tonique simple	-		

- + signifie qu'un taux élevé correspond à un score ou à un âge élevé
 - signifie qu'un taux élevé correspond à un score ou à un âge faible
 Une cellule vide signifie que le facteur n'a pas été sélectionné.